## MAIRIE D'ENSUES LA REDONNE DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE ARRONDISSEMENT D'ISTRES

N°2025/17

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

OBJET : Prorogation d'occupation du domaine public à l'arrêté municipal n°2025/08 - Entreprise O2 PROVENCE PISCINE - 5 chemin des Bastides.

Le Maire de la commune d'Ensuès-la-Redonne,

Vu Les articles L.2213-1, L.2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu L'arrêté n°2025/08 en date du 27/01/2025 autorisant la société O2 PROVENCE PISCINE d'occuper

une partie du domaine public au 5 chemin des Bastides

La demande de l'entreprise O2 PROVENCE PISCINE (N° de SIRET 849 652 953 00019) domiciliée Vu Place de l'Europe - Parc Expobat 13480 CABRIES, en date du 12/02/2025, sollicitant une prorogation de l'autorisation d'occuper une partie du domaine public en raison des conditions météorologiques

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de délivrer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour le stationnement d'engins de chantier sur le Chemin des Bastides.

Considérant que la société O2 PROVENCE PISCINE n'a pas intervenir sur la période initialement autorisée en raison des conditions météorologiques.

## ARRETE

- Article 1 · La durée de l'occupation du domaine public par la société O2 PROVENCE PISCINE au 5 chemin des Bastides est prorogée jusqu'au 28/02/25.
- Article 2 Le bénéficiaire devra respecter les mêmes obligations et conditions que celles fixées par l'arrêté municipal initial n°2025/08.
- Article 3 Madame la Directrice Générale des Services, la Gendarmerie et la Police Municipale, sont chargées chacune en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.
- Article 4 Le présent arrêté peut être contesté en saisissant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site internet - www.telerecours.fr.

Fait à Ensuès-la-Redonne, le 12 février 2025

Notifié à l'intéressé(e)

Le,

Signature précédée de la French SE Pre le Spprouvé » :

Place de l'Europe - Rero Expobat sjoyaux, landaçatnpag ne@gmäil.com

lu fassor "

Le Maire, Michel ILLAC